

Une augmentation du nombre de chômeurs moins forte qu'au niveau national

Après une année 2012 marquée par une forte augmentation du nombre de demandeurs d'emplois, le nombre de chômeurs a continué de progresser en 2013, mais de manière nettement moins marquée qu'au niveau national. Face à cette nouvelle détérioration du marché du travail, les mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi ont continué d'être mobilisées. La région Nord-Pas-de-Calais représente ainsi environ 11 % des contrats engagés au niveau national.

Toujours plus de demandeurs d'emploi en 2013

Au cours de l'année 2013, le nombre de demandeurs d'emplois a de nouveau augmenté dans le Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, en fin d'année, 371 000 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégories A, B et C, soit un niveau plus élevé qu'à la fin des années 2011 et 2012.

Néanmoins, l'augmentation est moins importante qu'en 2012, avec 11 300 demandeurs d'emploi supplémentaires contre 27 300 un an plus tôt. De plus, la hausse est deux fois plus faible en Nord-Pas-de-Calais qu'en France métropolitaine (3,1 % contre 6,1 %) alors qu'elle était quasi équivalente l'année précédente. Au niveau des deux départements, les évolutions sont très proches.

Diminution pour les jeunes et hausse pour les seniors

Les jeunes de moins de 25 ans sont moins nombreux à être inscrits à Pôle emploi. Leur nombre a diminué de 3,9 % au cours de l'année 2013, alors qu'une hausse de 7,4 % avait été enregistrée en 2012. Malgré cette évolution, le Nord-Pas-de-Calais reste la région où la part des jeunes inscrits à Pôle emploi est la plus élevée. La jeunesse de la population nordiste n'explique que partiellement le fait que les jeunes représentent 20 % des demandeurs d'emploi, contre 16 % en France métropolitaine. Si la situation des jeunes demandeurs d'emploi semble s'améliorer, celle des seniors continue de se dégrader, avec une hausse de + 10,4 % des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans en 2013. Une partie de la hausse s'explique par la fin de certaines mesures comme la dispense de recherche d'emploi.

Le nombre d'inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an enregistre une nouvelle hausse (+ 10,6 %). Après s'être stabilisées grâce au ciblage prioritaire des contrats aidés sur ce public, ce sont alors 175 200 personnes fin 2013 qui sont concernées dans la région, ce qui représente 47 % des demandeurs d'emploi contre 42 % au niveau national.

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2013 (en milliers)		Glissement annuel (en %) ⁽¹⁾	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	197,5	145,2	4,2	3,1
Femmes	173,8	113,9	2	2
Moins de 25 ans	73,7	52,4	-3,9	-5,2
25 à 49 ans	227,4	154,7	3,5	2,9
50 ans ou plus	70,1	52	10,4	10,9
Inscrits depuis plus d'un an	175,2	nd	10,6	nd
Nord-Pas-de-Calais	371,3	259,1	3,1	2,6
France métropolitaine	4 974,4	3 372,0	6,1	5,6

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2012 et le 31/12/2013

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES

Taux de chômage

en % de la population active

	2012 T4	2013 T1	2013 T2	2013 T3	2013 T4 (p)	Évolution 2013 T4/2012 T4 (en points de %)
Nord	13,2	13,4	13,2	13,1	12,9	-0,3
Pas-de-Calais	13,4	13,6	13,5	13,3	13,1	-0,3
Nord-Pas-de-Calais	13,3	13,5	13,3	13,2	13	-0,3
France métropolitaine	9,8	9,9	9,9	9,9	9,8	0

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Légère baisse du taux de chômage

Le calcul du taux de chômage a fait l'objet d'une révision (cf. encadré). Ainsi, ce nouveau calcul situe le taux de chômage national à un niveau inférieur de 0,5 point et celui du Nord-Pas-de-Calais de 0,8 point par rapport aux références antérieures, du seul fait du changement de méthode. Par ailleurs, rappelons que les écarts constatés dans les évolutions du taux de chômage et des demandeurs d'emploi du ministère du Travail proviennent des différences de concept.

Le taux de chômage du Nord-Pas-de-Calais s'établit à 13,0 % de la population active fin décembre. En un an, le chômage recule ainsi de 0,3 point alors qu'il se stabilise en France métropolitaine où 9,8 % de la population active se déclare au chômage. Malgré un léger recul en 2013, la région Nord-Pas-de-Calais détient le second plus fort taux de chômage de France métropolitaine, derrière le Languedoc-Roussillon. Néanmoins, l'écart avec le niveau national tend à se réduire à 3,2 points fin 2013.

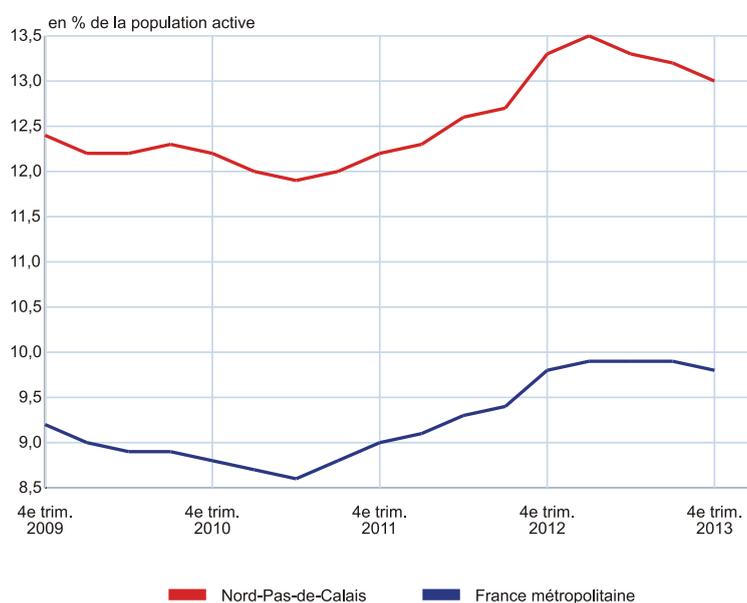
Comme pour l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi, la baisse du taux de chômage est quasi identique entre le Nord et le Pas-de-Calais.

Une activité partielle toujours importante

La suppression, en mars 2012, de l'autorisation administrative préalable de chômage partiel ne permet plus de suivre les volumes d'heures autorisées. Seules les données de consommation sont disponibles avec près d'un an de recul.

Début 2013, le recours à l'activité partielle s'est accentué en Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, le nombre d'heures consommées était de 1 280 000 au premier

Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Les séries de taux de chômage localisés sont révisées à partir de la publication des résultats du quatrième trimestre 2013. D'une part, le taux de chômage est revu à la baisse au niveau national suite à la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi. Ce nouveau calcul situe le taux de chômage national à un niveau inférieur de 0,5 point par rapport aux données publiées antérieurement. D'autre part, la méthode d'estimation des taux de chômage localisés a été améliorée sur différents points concernant notamment l'emploi au dénominateur des taux de chômage localisés (amélioration de la méthode de passage de l'emploi au lieu de travail à l'emploi au lieu de résidence, information sur les travailleurs frontaliers...). À partir d'avril 2014, les nouvelles séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont réropolées de ces deux effets : elles sont cohérentes sur l'ensemble de la période d'estimation.

semestre 2013 contre 920 000 au même semestre de l'année précédente. Sur l'ensemble de l'année 2013, le recours à l'activité partielle serait toutefois un peu moins important qu'en 2012, avec un nombre de salariés concernés stable.



Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2012	2013 (p)	Évolution 2013/2012 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	10 130	8 376	-17,3
Contrats d'apprentissage du secteur privé	12 263	12 351	0,7
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative à l'emploi (CUI-CIE)	6 409	7 391	15,3
Emplois d'avenir	6	365	///
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE)	44 562	40 818	-8,4
Emplois d'avenir	69	5 492	///
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	17 659	18 014	2

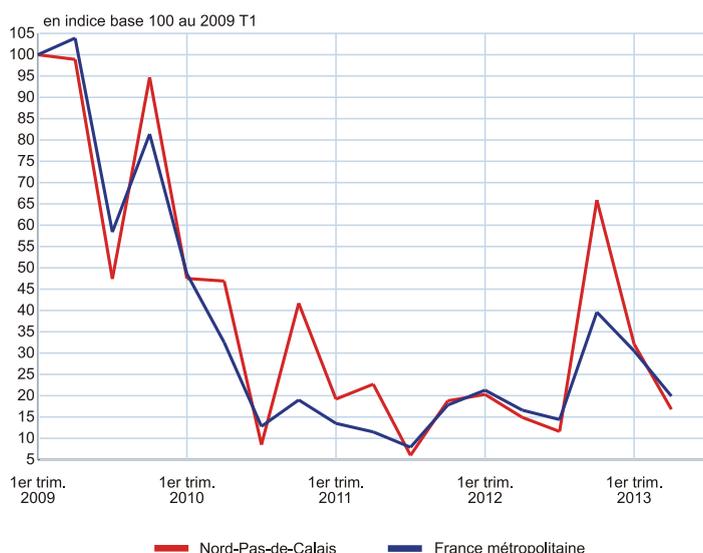
p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Note : extraction au 29/04/2014.

Source : DARES.

Heures consommées d'activité partielle



Note : données brutes, hors conventions FNE et APLD (activité partielle de longue durée).

Source : DARES-DGEFP, extraction Silex.

Néanmoins, la part du nombre d'heures dans la consommation nationale dépasse le plus souvent 10 %, soit une part largement supérieure à ce que pèse la région dans l'emploi total métropolitain qui est de 5,6 %.

Un niveau toujours élevé d'emplois aidés

Les emplois aidés ont été créés afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des jeunes et des personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle par une aide financière versée à l'employeur. Depuis janvier 2010, ces contrats sont regroupés en Contrat unique d'insertion (CUI). Le pilotage de la mesure est assuré sous l'autorité du Préfet de région qui fixe

notamment les niveaux d'aide de l'État ainsi que les publics ciblés par la mesure.

Au regard des difficultés économiques que connaît le Nord-Pas-de-Calais, le nombre d'emplois aidés y est important. Ainsi, en 2012 comme en 2013, ils représentent 11 % des contrats engagés au niveau national.

Dans le secteur marchand, le nombre d'emplois aidés a augmenté en 2013 par rapport à 2012 (7 756 en 2013 contre 6 415 en 2012). Cela correspond à la fois à une hausse du nombre de contrats uniques d'insertion et de celui des emplois d'avenir.

L'intensité des dispositifs de politique d'emploi progresse dans le secteur non marchand. D'une part, les emplois d'avenir destinés aux jeunes sans formation se déploient. D'autre part, les contrats d'accompagnement dans l'emploi sont signés pour une durée plus longue (9,8 mois en moyenne contre 6,2 mois en 2012), même s'ils sont moins nombreux. Enfin, les dispositifs d'alternance ont été globalement moins sollicités en 2013 qu'en 2012, en raison d'une chute du recours au contrat de professionnalisation, alors que les entrées en apprentissage se sont stabilisées.

Véronique Bruniaux
Insee Nord-Pas-de-Calais
Bruno Clément-Ziza
Directe Nord-Pas-de-Calais

